



La Voix du Conseil

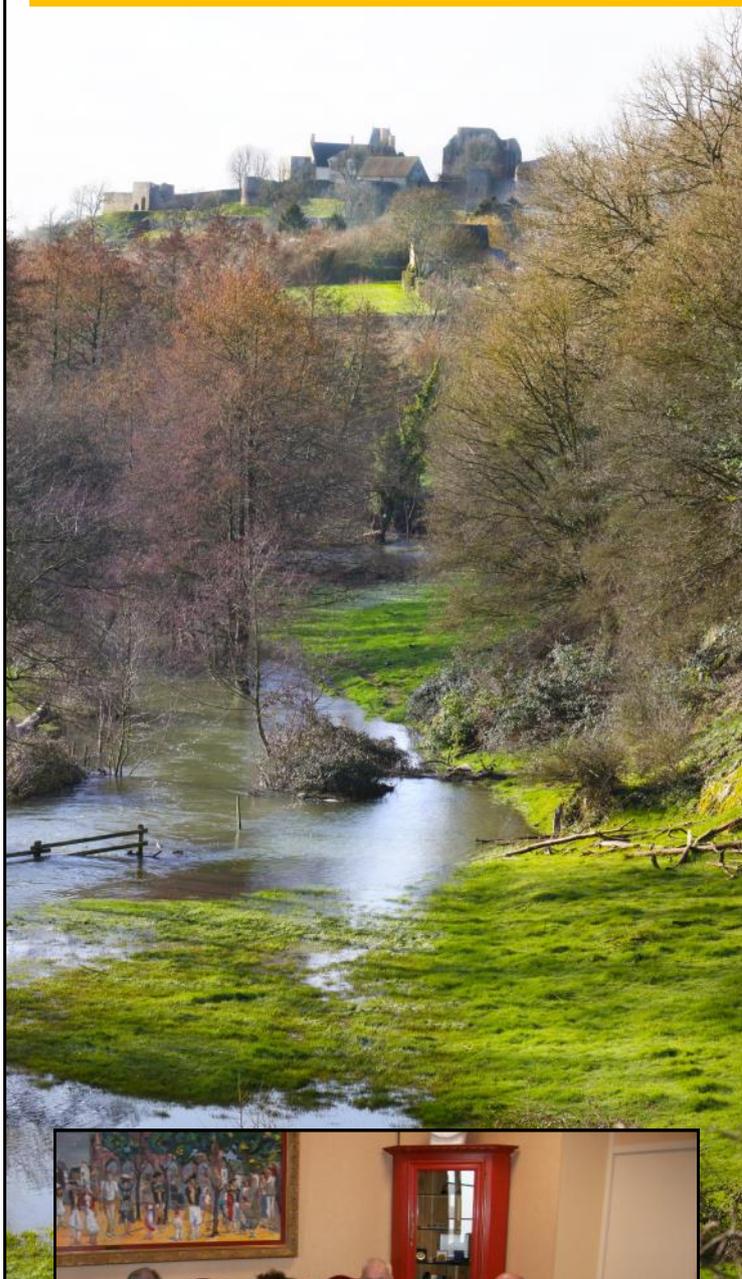
Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne

1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne

Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com

Mars 2014 n° 69

Charte nationale des Petites Cités de Caractère[®]



Le 4 février dernier, Jean-Pierre Morteveille, maire de Sainte-Suzanne, s'est rendu à Batz-sur-Mer afin de signer la **charte des Petites Cités de Caractère** avec le Président national (Yves Le Mouer, maire de Pontrioux 22) et le Président régional (Jean Anneron, maire d'Asnières-sur-Vègre 72) des *Petites Cités de Caractère*. Au-delà d'un label de cités plutôt situées dans l'ouest de la France, elles sont en effet devenues cette année une marque déposée

[®] (avec protection de l'appellation, charte graphique et logo uniforme) qui s'étend désormais à toute la France. Sainte-Suzanne a été labellisée en 1995, le jury régional a reconfirmé notre label en 2013 pour 5 ans, et nous venons donc de signer notre appartenance au réseau national.

La marque "**Petites Cités de Caractère[®]**" est délivrée aux villages possédant un **patrimoine architectural et paysager remarquable, et répondant aux critères essentiels d'une charte d'accueil du visiteur. Garantie de qualité**, elle impose aux communes du réseau, déjà labellisées ou souhaitant le devenir, de poursuivre sans cesse les efforts de **mise en valeur de leurs attraits par la réhabilitation, la promotion et l'animation**.

La marque est le signe distinctif qui désigne un produit ou un service. Elle doit être apposée sur le produit ou sur la brochure qui propose le service.

Pour protéger une marque, le titulaire (en l'occurrence l'Association nationale) procède à un dépôt en vue de son enregistrement, auprès d'un organisme relevant de l'État, l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

La procédure de dépôt offre une protection d'une durée déterminée, qui donne naissance à une marque déposée ou enregistrée.

Pour annoncer aux consommateurs que la marque est protégée, les titulaires mettent le signe[®] (« registered ») ou[™] (« trade mark » : " marque déposée ").

La marque « Sainte-Suzanne, Petite Cité de caractère[®] » a ainsi été déposée auprès de l'INPI, comme pour toutes les cités récemment labellisées. A noter que l'appellation « les plus beaux villages de France » constitue également une marque protégée.



Assemblée Générale de l'Harmonie



Comité d'échange
Erve et Charnie / Sulzheim

A l'occasion du jumelage des harmonies de Sulzheim (Allemagne) et de Sainte Suzanne qui se déroulera le week-end de Pâques 2014, le Comité d'échange d'Erve et Charnie / Sulzheim organise une grande soirée dansante

le samedi 19 avril 2014

à la salle polyvalente de Vaiges dès 20 heures.

Animation et ambiance assurée par le DJ Willy Huchedé.

MENU

Œuf

Foasts rillettes

Buffet de viandes grillées et son accompagnement

Fromage

Dessert - Café

Tarif enfant : 10 euros
(jusqu'à 12 ans inclus)

Tarif adulte : 18 euros

Le Comité d'échange Erve et Charnie/Sulzheim vous attend très nombreux.

Vous pouvez dès à présent réserver en retournant le coupon réponse ci-dessous, accompagné du règlement à l'ordre du Comité d'échange Erve et Charnie / Sulzheim à :

- Anne-Claire Bach Bonneau - La grande Touche - 53600 Voutré
- Nathalie Renard - 6 chemin de la Boulière - 53270 Sainte-Suzanne
- Pour tout renseignement contacter Damien Barrier au : 06.17.74.69.43 ou tanjadamien@free.fr

Réservation soirée dansante du 19.04.2014 organisée par le comité d'échange Erve et Charnie/Sulzheim à la salle polyvalente de Vaiges.

> Famille : Nom Prénom

Repas adultes : x 18 € = €

Repas enfants : x 10 € = €

Règlement : €

Les musiciens et les membres de l'harmonie (sections orchestre-banda et banda'suzanne) se sont réunis vendredi 31 janvier, en assemblée générale, sous la présidence de Romain Barrier. L'année 2013 a été marquée par la transformation de la section orchestre d'harmonie en orchestre-banda et le départ de Gilles Tricot, le chef de musique.

Cette année, c'est Philippe Martineau, professeur de clarinette au conservatoire d'Évron, qui assurera la direction de la formation orchestre d'harmonie. Pour la formation banda, il est prévu de demander la participation d'intervenants extérieurs, afin de progresser plus rapidement en matière de chants et de chorégraphie.

Le Président rappelle que les portes de l'harmonie (orchestre et banda) restent ouvertes aux musiciens désireux de s'investir dans l'association.

Selon Romain Barrier, "la nouvelle orientation a été bien négociée, si l'on en juge par les retours positifs du public, en particulier lors de la fête de la musique et du concert de la Sainte-Cécile. Mais il nous faut poursuivre nos efforts."

Le concert de printemps aura lieu le **dimanche 20 avril**, jour de Pâques, en présence de l'Harmonie de Sulzheim, notre cité jumelle. L'harmonie participera ensuite à la fête de la musique (vendredi 20 juin), aux festivités du dimanche 13 juillet (fête nationale) et au concert de la Sainte-Cécile samedi 13 et dimanche 14 décembre.

Au conseil d'administration, Claude Legot, Damien Barrier, Sandrine Julien, Laurent Barrier et Rémy Hernier ont été réélus. Julien Barrier a été élu en remplacement de Joël Barrier.

Les travaux en cours



Contournement Pont Perrin



Enfouissement des réseaux au Pont neuf



Contournement travaux paysagers



Toiture de l'église

Blague de comptoir

Il y a 40 ans, la SNCF présentait le TGV. Grande invention qui permet aux voyageurs d'arriver plus vite en retard.

Assemblée Générale de l'Amicale du fil d'argent



Bernadette CABALLERO, Présidente de l'amicale du fil d'argent, a convié les adhérents de l'association à se réunir en assemblée générale à la salle des fêtes Fernand-Bourdin le jeudi 23 janvier.

Le bilan moral, présenté par Huguette Choynet secrétaire, et le bilan financier par Éliane Guyon trésorière, ont été approuvés à l'unanimité. Les membres sortants du Conseil d'administration Jean-Claude Boute-loup, Huguette Choynet, Maurice Ferrand, Éliane Guyon, Christiane Le Roy, ont tous été réélus.

Christiane Sauvage, membre du conseil d'administration, est démissionnaire.

Bernadette Caballero l'a vivement remerciée pour les services qu'elle a rendus lors de ses nombreuses années de participation à l'amicale. Elle a également tenu à rendre hommage aux membres de l'amicale décédés en 2013.

90 adhérents présents.

L'assemblée générale s'est terminée par la galette des rois servie aux

Afin d'élire le bureau et d'établir le calendrier des animations de l'année 2014, le Conseil d'administration devait se réunir le vendredi 14 février. La date de cette réunion ayant été reportée au vendredi 21 février, nous ne sommes pas en mesure, au jour d'élaboration de ce journal, de vous communiquer la composition du nouveau bureau ainsi que les dates des animations : **ces informations vous seront transmises dans le numéro d'avril de la Voix du Conseil.**

Les animations régulières sont reconduites :

- Jeux de cartes : le 2^{ème} et le dernier jeudi de chaque mois sauf exceptions (salle Fernand Bourdin),
- Chorale : répétition chaque vendredi à 14h30 (salle Maxime Létard),
- Pétanque : tous les lundis à 13h30 (horaire d'hiver) ou à 14h (horaires d'été).

Toutes les personnes ayant plus de 60 ans et souhaitant participer aux activités de l'amicale peuvent contacter Bernadette Caballero au 02 43 01 40 58.

Les cotisations 2014 ont été fixées à 16 euros.



Hôtel**  **Beauséjour**
Restaurant Traiteur
Sandrine et Stéphane Huchet

4-6 rue de la libération - 53270 Sainte-Suzanne
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

SARL ROUSSEAU AUTOMOBILES
ZI des Nochetières
53600 EVRON
02.43.01.36.74.

 **PEUGEOT**

Venez découvrir toutes nos occasions,
et les véhicules neufs



Une page se tourne au Centre Médiéval de Clairbois.

Le Centre Médiéval de Clairbois situé sur la commune de Chammes mais bien ancré depuis près de 30 ans dans les animations de Sainte-Suzanne, est à vendre.

Gilles Raab, son fondateur, arrivé en Mayenne en 1986, a ouvert Clairbois en 1991.

Il a travaillé à sa construction et à son aménagement. Pendant vingt-deux ans, il y a présenté environ 200 spectacles par an qui ont fait la notoriété du site. En parallèle, avec différents acteurs locaux et extérieurs, il a assuré l'écriture, la mise en scène et l'interprétation de nombreuses créations, inspirées par la chevalerie médiévale, tant dans l'enceinte de la Ferté que dans celle de la forteresse de Sainte-Suzanne, voire en France et en Europe.

Depuis quelques années, Gilles Raab ressent moins d'engouement du public pour ce type de spectacle.

Clairbois est perçu comme un lieu dit d'action avec ses combats équestres et pédestres; les spectacles s'adressant aux jeunes ont rempli les gradins mais, au fil des ans, les créations plus ambitieuses y compris farces et gauloiseries n'attirent plus vraiment le public adulte.

La crise que l'on traverse, la météo peu clémente, une trésorerie plus restreinte et l'âge l'ont conduit, avec beaucoup de regrets, à cette décision.

Le centre médiéval de Clairbois a été mis en vente, et Gilles Raab espère qu'il trouvera un acquéreur susceptible de lui donner un nouvel élan au service de notre histoire patrimoniale.

Dans l'hypothèse contraire, il restera à Clairbois pour y installer un théâtre couvert où, toujours sur le thème du Moyen Âge, il présentera des œuvres classiques ou des créations personnelles. Une association sera d'ailleurs prochainement fondée dans ce but.

Actuellement, Gilles Raab écrit un son et lumière historique pour une cité médiévale de Champagne qu'on lui a commandité après le succès rencontré l'an dernier, avec une pièce sur les Mérovingiens. Cette pièce évoquait la lutte de Frédégonde et Brunehaut.

L'année 2014 sera marquée par un autre événement. L'an passé, avec Brigitte Perrier qui assurait la mise en scène, ils avaient présenté dans l'enceinte du château de Sainte-Suzanne et à Clairbois une pièce de Shakespeare intitulée: *Henry VI*. Cette année, sur l'invitation de Pierre de Montalembert, propriétaire du château de Lassay, ils vont récidiver avec une autre pièce du même auteur: *Richard III*. Il y jouera le rôle principal et partagera la mise en scène avec Brigitte Perrier. Elle assurera la direction d'acteurs tandis que la scénographie reviendra à Gilles Raab. La création aura lieu cet été dans la barbacane du château médiéval de Lassay.

Des pourparlers sont engagés avec les "Écuvers de l'histoire".

Deux scénarios se dessinent mais Gilles Raab préférerait vendre. La réhabilitation de Clairbois a nécessité 2 millions d'euros d'investissement.

Gilles Raab est en pourparler avec l'association "*les Écuvers de l'histoire*" basée à Sainte-Gemmes-le-Robert qui est déjà intervenue plusieurs fois à Sainte-Suzanne, pour la fête de *Génération mouvement* le 31 mai 2013, des spectacles gratuits de *Médiéville* au château en juillet et en août 2013 (ils reviendront d'ailleurs cet été), et le tournage de la bande-annonce du film « *Kelt* ». Ces excellents cavaliers sont plutôt spécialisés dans les spectacles équestres du XVème au XVIIIème siècle mais interviennent aussi dans de nombreuses reconstitutions historiques spectaculaires, dans toute l'Europe.

L'autre possibilité serait de construire un théâtre semi-fermé en remaniant l'ancien manège disposant de 300 places en gradins et en les reliant aux tribunes. Pour un investissement limité, le public bénéficierait alors d'un toit et d'une bonne acoustique. Ainsi, les créations classiques signées Gilles Raab pourraient perdurer. A suivre...

Les élèves de l'école publique Perrine Dugué, ont pu découvrir le fonctionnement du Centre de secours de Sainte-Suzanne. "*On va chez les pompiers*", se réjouissaient-ils.

Pour plus de facilités, deux groupes ont été constitués:

Visite du Centre de secours

Les plus petits se sont rendus "chez les pompiers" en minibus, grâce à l'aide des transports Lamy, le lundi 20 janvier.

Les plus grands, qui marchent d'un bon pas, se sont rendus au Centre de secours par leurs propres moyens le vendredi 24 janvier.

Deux magnifiques après midi très enrichissants passés en compagnie d'une délégation de sapeurs pompiers du centre de secours qui ont fait découvrir aux enfants les locaux du nouveau centre, le matériel, les uniformes, les véhicules...

Ils ont essayé les uniformes, ont fait fonctionner les lances d'incendie, sont montés dans le "camion des pompiers", bref le rêve que tous les papas ont fait dans leur enfance.

Un grand merci à Christophe Blu, chef de Centre et à toute son équipe, pour leur accueil. Des vocations sont certainement nées pendant ces deux jours de visite.



Bibliothèque Christiane-Ligot

Nouveaux horaires de la bibliothèque

Amis lecteurs,

Les bénévoles se proposent de vous accueillir:

Le mercredi, comme d'habitude, de 11h à 12h30, de 17h à 18h30.

Le samedi de 10h30 à 12h.

N'hésitez pas à venir emprunter des romans, revues, documentaires, bandes dessinées, des "large vision"...

Nous vous rappelons que l'emprunt des livres à la bibliothèque est gratuit.

Le mercredi 12 février dernier, près de 70 randonneurs plus téméraires les uns que les autres ont bravé les conditions météo exécrables

F.T.S. Randonnée Pédestre

(pluie et vent) et se sont élancés pour un circuit de 8 km autour de la Cité Médiévale. (Quelques-uns - plus raisonnables? - ont préféré rester au chaud en "tapant la belote".)

Au retour, une collation très appréciée, était servie à tous les participants à cette première randonnée de la saison.

Un passage de main en douceur:

Lors de la dernière randonnée de l'année 2013, Jean-Claude Bouteloup, responsable de la section randonnée pédestre des F.T.S. depuis 15 années avait émis le souhait d'abandonner ses fonctions.

C'est Dany Lefeuvre, actuelle secrétaire des F.T.S. qui prend la relève et qui va assumer la responsabilité de la section randonnée pédestre; elle va être secondée par Alain Barillet de Sainte-Suzanne, par Paul Périchet et Gérard Lottin de Sainte-Gemmes-le-Robert. Chacun s'est félicité de ce changement qui s'est effectué en douceur.

Pour récompenser Jean-Claude Bouteloup du travail qu'il a accompli durant ces nombreuses années, Dany Lefeuvre a lu un message de sympathie; les Francs-Tireurs Suzannais et la section randonnée pédestre lui ont offert, ainsi qu'à Josette, son épouse, une nuit en yourte ou en roulotte. **Bonne saison de randonnées 2014.**



L'église de Sainte-Suzanne: un peu d'histoire

La première église bâtie sur ce promontoire rocheux portait, du fait de sa position, le nom d'église de *Saint-Jean-de-Haute-Feuille*. Quand le bourg autour de l'église fut réuni au château, afin d'augmenter les fortifications et d'assurer la défense du pays contre les voisins normands, la nouvelle enceinte n'eut plus qu'un seul nom en prenant le nom de la chapelle du château dédiée à Sainte Suzanne, et l'église elle-même fut placée sous le patronage de Sainte Suzanne.

L'église est reconstruite au début du XVIème siècle. Elle est finalement consacrée le 31 mai 1553 par Jean VIII Jovenel des Ursins, évêque de Tréguier (en résidence au Mans) coadjuteur de Jean-du-Bellay (1492-1560).

L'église d'alors est en forme de croix régulière mais dont le chœur et les bras du transept sont sans profondeur et peu décorés.

En 1884, une réfection presque complète de l'édifice, sur les mêmes bases, a laissé subsister le pignon occidental, donné au chœur la forme circulaire à pans coupés et remplacé intérieurement les lambris par des voûtes. Les ouvertures sont géminées en arc brisé. De l'église du XVIème siècle ne restent que la façade et le portail Renaissance.

Les piédroits sont ornés de colonnes engagées cannelées et les chapiteaux composés de feuilles d'acanthé, crosses recourbées et angelots. De l'église profondément remaniée en 1884, restaurée et agrandie, seul le portail XVIème siècle de l'ancienne église a été conservé. Le 6 février 1966, une partie de la voûte s'effondre dans le chœur. La réfection en bois de la totalité de la voûte est achevée le 7 juillet 1968. Le mobilier est aussi intégralement remplacé. L'actuel autel est consacré le 3 mai 1970 par Monseigneur Carrière alors évêque de Laval. Les fonds baptismaux, en marbre et cuivre, datent du XVIIème siècle.

La dégradation de la toiture de l'église est telle que cela nécessite une réfection complète. Ces travaux de toiture se déroulent en 3 phases: en premier lieu le chœur et le transept puis la partie droite de la nef, et enfin, la partie gauche de la nef.

Au-delà, les cloches et l'orgue ont besoin de sérieuses révisions.

La commune de Sainte-Suzanne fait appel aux dons pour l'aider à réaliser ces travaux indispensables à la sauvegarde de son église.

« Au creux de mes mains » : un Salon de bien-être à Sainte-Suzanne



Modelages

Ayurvédique, Suédois, Indonésien du cuir chevelu, Traditionnel thaïlandais, Réflexologie thaïlandaise, Tampon du Siam, Toksen : tous ces modelages sont réalisables à domicile sur rendez-vous.

Au creux de mes mains

Faites confiance au masseur qui adaptera le modelage aux besoins du moment. Les tarifs sont fonction de la durée de la séance de modelage.

Contacts: Thibaud Radic

5, rue du Camp-des-Anglais 53270 Sainte-Suzanne

tél: 06 50 41 84 39 Mail: aucreuxdemesmains@gmail.com

À service local, prix local

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS

LAMY

Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE

☎ **02.4301.4001**

Le Prix du Service de l'eau

Le prix de l'eau est différent d'une commune à une autre. En France, l'intégralité des coûts du service de l'eau est financée par la facture d'eau que paie chaque client du service. Pour le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Sainte Suzanne, le prix de l'eau est de 4,13 € le m³ soit environ 0,0041 €/litre (donc 10 litres d'eau valent 4 centimes).

Pour une facture de 120 m³, correspondant à une consommation annuelle moyenne pour une famille de 3 personnes, voici le détail :

Catégories	Prix (pour 120m ³)
Distribution de l'eau	170 €
Collecte et traitement des eaux usées	194 €
Redevances publiques	133 €
Total	497 €

Pour l'ensemble de ses usages d'eau (boisson, cuisine, hygiène, sanitaires, etc.), un foyer français dépense donc, en moyenne, 1,36 € par jour.

Attention aux arnaques téléphoniques

Des sociétés peu scrupuleuses vous téléphonent parfois en faisant croire qu'elles sont accréditées par la Commune ou un service public, parfois en citant des noms qui prétendent rendre crédible leur appel. ATTENTION ! La Commune ou les sociétés publiques (syndicat d'eau, etc...) ne procéderont jamais de la sorte, soyez donc très méfiants envers les centres d'appels qui usent de tels procédés pour mieux vous vendre tel ou tel produit ou service.

Une Souscription pour restaurer la toiture de l'église

La municipalité, représentée par Roland Gaillard, et la délégation de la Mayenne de la **Fondation du Patrimoine**, représentée par Michel Meilhac (Président) et Yves-Marie Belaud, ont signé une convention de souscription afin de récolter des dons qui serviront à restaurer la toiture de l'église.

Les travaux sur cet édifice communal, engagés depuis le début de l'année par les "Ateliers du Conquérant", s'élèvent à **88 000 euros**. Certaines corniches de ciment ont aussi dû être reprises par "l'entreprise Berthé" de Sainte-Suzanne.

L'orgue et le mécanisme des cloches de l'église devront également faire ensuite l'objet d'une révision.

Cette souscription permet à la commune de faire appel à la **générosité des donateurs** afin de recueillir les sommes nécessaires à l'aboutissement du projet.

La Fondation du Patrimoine collecte les dons auprès des particuliers ou d'entreprises locales, affectés à ces projets et les reverse au maître d'ouvrage. Ces dons ouvrent droit à des réductions d'impôts (66% pour les personnes assujetties à l'impôt sur le revenu, 75% pour ceux assujettis à l'impôt sur la fortune et 60% pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés).

Lorsque la souscription est couronnée de succès, la Fondation du Patrimoine accorde une subvention au projet, venant compléter les sommes collectées.

Cette souscription est une véritable campagne de mobilisation du mécénat populaire. Elle permet de soutenir des projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif, bâti, mobilier ou naturel.

Depuis 2001, la délégation de la Mayenne de la fondation du Patrimoine a aidé 255 projets, ce qui représente l'équivalent de 21 millions d'euros de travaux et quelque 650 emplois créés ou maintenus en moyenne dans le secteur du bâtiment.

Renseignements et fiche de souscription en mairie au 02 43 01 40 10.

La Fondation du Patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996, et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État.

Organisation

La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

Moyens d'action

Par son action, la Fondation dispose d'instruments très incitatifs:

Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

Contacts

Fondation du Patrimoine Délégation de la Mayenne 6 bis rue des arènes - BP 92331 46023 ANGERS Cedex 2 Tél: 02 41 19 77 39

Mail: sarthemayenne@fondation-patrimoine.org

Le conseil d'Administration des Amis de Sainte-Suzanne s'est réuni le samedi 15 février pour décider un nouveau programme d'activité de l'Association suite à la reprise de la gestion du musée et du grand moulin par la Communauté de communes des Coëvrons.

Conseil d'Administration des Amis de Sainte-Suzanne

Des décisions importantes ont été prises pour relancer l'Association sur ses fondements et participer encore d'avantage au rayonnement



de la commune en s'appuyant sur son patrimoine historique.

La prochaine Voix du Conseil développera plus en détail ces nouvelles orientations.

Élections Municipales : dimanche 23 et éventuellement 30 mars 2014

Mode d'emploi

Sainte-Suzanne ayant une population municipale de moins de 1 000 habitants, globalement le mode de scrutin ne change pas. Mais, contrairement aux précédentes élections municipales, il ne sera plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate en remplissant les formalités prévues par la Préfecture.

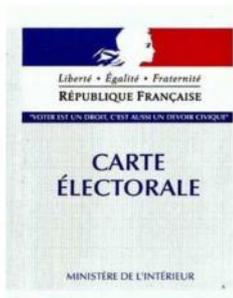
Si vous votez en faveur d'une personne non officiellement candidate, votre voix ne sera donc pas prise en compte.

Lors des élections de mars prochain, vous devrez présenter **obligatoirement** une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Quelle pièce d'identité peut-on présenter?

- Carte Nationale d'Identité,
- Passeport,
- Permis de conduire,
- Carte Vitale **avec photo**,
- Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF...

Attention: à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.



La Carte électorale et l'une de ces pièces d'identité vous seront demandées lors de votre passage au bureau de vote.

Va-

Vote par procuration

cances, obligations professionnelles, formation, état de santé... Les électeurs absents le jour du scrutin disposent de la possibilité de voter par procuration. Pour tout savoir sur les démarches, retrouvez en ligne la fiche pratique concernant le [vote par procuration](#) sur [www.service-public.fr](#).

Cette fiche définit d'abord les modalités de choix de la personne recevant la procuration (le mandataire), cette personne allant voter à la place de la personne absente (le mandant). Elle détaille ensuite la procédure d'établissement de la procuration : lieu, pièces à fournir, délais. À noter que les électeurs peuvent désormais remplir leur demande de vote par procuration depuis leur ordinateur personnel, en utilisant le formulaire [Cerfa n°14952*01](#) disponible en ligne. Ils doivent néanmoins toujours se présenter en personne au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail afin de valider leur demande. Par ailleurs, cette fiche précise la durée de validité de la procuration (en principe, la procuration est établie pour une seule élection, mais le mandant peut aussi l'établir pour une durée limitée).

Enfin, elle indique comment se déroule le vote, le mandataire se présentant muni de sa propre pièce d'identité au bureau de vote du mandant.



La "Truite Suzannaïse"

Assemblée Générale: compte rendu du Président



"Nous avons constaté qu'au niveau des pêcheurs, à Sainte-Suzanne, nous sommes en très légère progression; l'effectif se maintient bien depuis quelques années.
L'important pour notre association, c'est que de nouveaux jeunes nous aient rejoints.

Nous avons été victimes d'une panne de pompe qui a perturbé le processus d'éclosion des 60 000 œufs de truites qui nous avaient été livrés fin novembre dernier. Quelques centaines de truitelles seulement ont rejoint l'Erve. Cette année, nous sommes décidés, bien sûr, à renouveler l'opération: dès le mois de décembre, nous recevrons à nouveau des œufs de truites.

Le montage de la charpente de l'abri à l'étang des Chauvinières devrait être terminé le vendredi 14 février si le temps le permet mais la météo (vent et pluie) risque de retarder l'opération.

Nous comptons aussi réaliser, avant l'ouverture en 1ère catégorie, quelques échaliers le long de l'Erve pour faciliter le passage des pêcheurs.

Quelques dates à retenir:

Le vendredi 28 février à 10h: alevinage dans l'Erve sur la commune de Sainte-Suzanne

Le samedi 8 mars à 8h: ouverture de la pêche en rivière de 1ère catégorie

Le samedi 29 mars à 8h: ouverture de la pêche au plan d'eau des Chauvinières

Le dimanche 4 mai: concours de pêche au plan d'eau des Chauvinières (un concours sera organisé le 14 septembre par le comité des fêtes de Chammes)

Le dimanche 1er juin: fête de la pêche aux Chauvinières pour les enfants: gratuit.

(Alain Fouqueray)

Les cartes de pêche sont en vente à la "Nicotiane", rue des Coëvrons, et à l'hôtel-restaurant "Beauséjour".

Elles peuvent être obtenues directement sur le site de la Fédération Départementale de Pêche: www.fedepeche53.com/aappm/ste_suzanne/stesuzanne.php



Auto, habitation, santé
Épargne long terme
Assurances professionnelles



Carol-Marie GOUTELLE

N°ORIAS 07009383

Agent général

7, place de la Basilique - 53600 EVRON

02 43 01 92 87

goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com

Yann et Nathalie

Le rendez-vous des senteurs,
des cosmétiques et de la déco

Senteurs et Charme d'Antan

5, rue Honoré IV

53270 SAINTE SUZANNE

Tél : 06.98.99.65.12.





Contactez Elisa ou Patricia
 Maison de l'Europe en Mayenne
 43, quai Gambetta 53 000 LAVAL
secretariat@maison-europe-mayenne.c
www.maison-europe-mayenne.eu



ÊTRE BÉNÉVOLE POUR EUROPA'FESTIVAL

Pourquoi être bénévole?

À l'approche des élections européennes 2014, la Maison de l'Europe en Mayenne organise du **1er au 4 mai 2014** la 3ème édition d'EUROPA'Festival. **400 européens** viendront alors rencontrer les Mayennais lors de manifestations culturelles et sportives organisées dans tout le département, notamment à Évron. Nous recherchons donc des bénévoles souhaitant prêter mains fortes à tous les acteurs de ce festival!

Pour quel type de bénévolat?

À titre d'exemple, photos, traduction, accueil des sportifs et des artistes, distribution de programmes et flyers, aide pour l'organisation du pique nique du dimanche, ... toutes les petites mains sont les bienvenues.

Être bénévole, c'est aussi accueillir les participants européens chez soi...

Qui héberger ? 

Accueillir 2 participants européens (jeunes ou adultes) originaires de l'un de ces 7 pays : Allemagne, Espagne, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovaquie.

Pour combien de temps ? 

Les 400 Européens seront hébergés en famille d'accueil à partir du jeudi soir et ce pour 4 nuits maximum (certains participants repartent le dimanche soir, d'autres le lundi 5 mai).

Faut-il prévoir des repas ? 

Oui, les petits-déjeuners et repas du jeudi, du vendredi et du dimanche soir des Européens sont à prévoir. Le samedi soir, les comités de jumelage organisent des soirées auxquelles les familles d'accueil sont conviées. La Maison de l'Europe invite les bénévoles et tous les participants d'EUROPA'Festival le dimanche midi pour un pique-nique géant (fourni et gratuit pour 2 personnes par famille d'accueil) au Stade de l'Aubépin à Laval.

 **En ce qui concerne les déplacements...**

Il est demandé aux familles d'accueil de véhiculer les participants européens jusqu'aux points de rendez-vous des bus ou jusqu'au lieu où se déroule la manifestation sportive/culturelle à laquelle ils participent.

COUPON-RÉPONSE

À RETOURNER AVANT LE 31 MARS 2014
À LA MAISON DE L'EUROPE
 43 Quai Gambetta 53 000 Laval Tel 02 43 67 22 70

Souhaitez-vous être bénévole pour l'organisation d'EUROPA'Festival ?

- Oui
- Non
-

Si oui, comment souhaitez-vous nous aider ?

.....

.....

.....

.....

Seriez-vous prêt à accueillir des Européens chez vous pour le week-end d'EUROPA'Festival?

- Oui
- Non

Si oui, avez-vous des préférences (jeunes, artistes, sportifs, nationalités, couples...)?

.....

.....

Combien de personnes pouvez-vous accueillir (précisez le nombre de lits et de couchages)?

.....

.....

Nom et Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

"Musique pour Tous"



ART LYRIQUE À SAINTE-SUZANNE...

Invité par l'association "Musiques pour tous", le duo "*des Divines Divas*" est né d'une rencontre en 2010 à Houston aux USA entre la pianiste française Claire Foison et la soprano américaine Cherise Lukow. Depuis, elles ont donné des concerts en France et aux États-Unis. Elles interprètent des œuvres lyriques dans un répertoire très large qui couvre les périodes classique, romantique et moderne.

Elles donneront pour notre plus grand plaisir un concert sur le thème du printemps avec des pièces de **Scarlatti, Haendel, Gretry, Mozart, Grieg, Schubert, Chausson, Debussy, Fauré et Arditì.**

Rendez-vous le dimanche 30 mars 2014 à 16heures salle socioculturelle de Sainte-Suzanne.

Renseignements et réservations:

OTS - tél: 02 43 01 43 60 et 02 43 01 48 90 ou 06 15 89 84 77.

Tarifs: 10€, adhérents 7€, enfants et étudiants 5€

Du nouveau à la savonnerie suzannaise!

La "Savonnerie du Four"



Suite à l'acquisition et l'implantation d'une nouvelle savonnerie à la capacité de production supérieure à celle d'alors, des travaux d'agrandissement s'imposent.

Mais Yann et Nathalie ne s'attendaient pas à faire une telle découverte! En cassant le mur du fond de leur laboratoire, en vue de l'agrandir, ils découvrent un four à pain et pas n'importe lequel!

De prime abord, il s'agirait peut-être du four commun de la cité voire du four dit banal. En effet, cet élément architectural présente des dimensions hors normes (diamètre intérieur de la voûte: 2,40m) avec une forme originale de celle-ci en goutte d'eau. De plus la forme plate du sommet de celle-ci en fait une prouesse technologique de construction assez exceptionnelle. Par ailleurs, le four semble complet avec sa cheminée et son avaloir, son cendrier avec cheminée d'évacuation des fumées et avec, semble-t-il, une ancienne chambre de pousse.

Les premiers éléments d'analyse le dateraient du XVIIème siècle.

N'écoutant que leur amour déjà démontré pour la pierre de Sainte-Suzanne, ils décident de sauvegarder et de restaurer ce four qu'ils considèrent avec beaucoup de modestie, comme faisant partie du patrimoine historique de

Sainte-Suzanne, et que par conséquent, il serait criminel et irrespectueux vis à vis de nos anciens de le détruire. Ils promettent et envisagent d'ores et déjà de sacrifier une partie de leur magasin pour aménager une voie d'accès aux visiteurs et ce, à titre gratuit pour tous. Ils espèrent en faire un lieu incontournable à la visite de notre si jolie cité.

Suite à cette découverte, la "*Savonnerie suzannaise*" vient d'être tout naturellement rebaptisée "*la Savonnerie du four*".

Yann et Nathalie caressent l'espoir que de cette découverte qui représente pour l'instant un four financier, en sortira du pain béni!

PLAISIR ET JOIE D'OFFRIR

VOTRE BOUTIQUE AU MEILLEUR PRIX

Cadeaux & Décoration
Arts de la Table - Liste de Mariage
Bijoux Fantaisies - Jouets en Bois
Produits Artisanaux, Régionaux
et Touristique

16 Rue de la Fontaine
53600 EVRON
Tél. 02 43 37 43 88
www.plaisir-joie-doffrir.com

Ouvert du 04 au 24 décembre
Non stop de 9h à 19.30
Ouverte dimanches et lundis

L'ENTREPÔT 53

SARL AEG RCS LAVAL 529 871 725
3, place des charrières
53270 SAINTE-SUZANNE

Ouvert les samedis et dimanches

Vente sur palettes
arrivage permanent de lots
Destockage, fin de série ...

Tél : 02.43.01.46.20

Les Animations de Mars-Avril

Mardi 4 mars

15h : mardi gras – défilé dans les rues – « *Amicale du Fil d'argent* »

11h: CIAP - "*Jeux et contes de la forêt*" - (parcours-jeux dans les salles de l'exposition) - enfants - "CIAP"

14h: CIAP - "*Raconte-moi la forêt*" - enfants - "CIAP"

Jeudi 6 mars

11h: CIAP - "*Jeux et contes de la forêt*" - (parcours-jeux dans les salles de l'exposition) - enfants - "CIAP"

14h: CIAP - "*Raconte-moi la forêt*" - enfants - "CIAP"

Samedi 8 mars

Ouverture de la pêche à la truite en rivière de 1ère catégorie

Mardi 11 mars

11h: CIAP - "*Jeux et contes de la forêt*" - (parcours-jeux dans les salles de l'exposition) - enfants - "CIAP"

14h: CIAP - "*Raconte-moi la forêt*" - enfants - "CIAP"

Mercredi 12 mars

13h30 : parking de la Croix Couverte – randonnée pédestre à Saint-Christophe-du-Luat (les fours à chaux) - 11 km - « *FT Suzannais* »

Jeudi 13 mars

11h: CIAP - "*Jeux et contes de la forêt*" - (parcours-jeux dans les salles de l'exposition) - enfants - "CIAP"

14h: CIAP - "*Raconte-moi la forêt*" - enfants - "CIAP"

Dimanche 16 mars

14h - CIAP - "*Le petit monde de la forêt*" - enfants - "CIAP"

Jeudi 20 mars: « C'est le printemps ! »

Dimanche 23 mars

À partir de 8 heures: élections municipales (1er tour)

15h: CIAP - visites commentées de l'exposition "*Promenons-nous dans les bois*" - "CIAP"

Mercredi 26 mars

13h30 : parking de la Croix Couverte – randonnée pédestre à Saint-Martin-de-Connée (la chapelle du chêne) - 11 km – « *FT Suzannais* »

Samedi 29 mars

8h : ouverture de la pêche à l'étang des Chauvinières - « *La Truite Suzannaise* »

De 16h à 17h15: CIAP - concours photo "*ma forêt*" - famille - "CIAP"

De 16h à 17h15: CIAP - concours photo "*mon plus bel arbre*" enfant - "CIAP"

Dimanche 30 mars

À partir de 8 heures: élections municipales (2ème tour)

14h: CIAP - Interventions artistiques "*l'art, naturellement*" - "CIAP"

16h: Salle Maxime Létard - Concert "*duo d'art lyrique*" (Cheryse Lukow et Claire Foison) - "*Musique pour tous*"

Samedi 5 avril

10h à midi: portes ouvertes à l'école Sainte-Marie - "*APEL école Sainte-Marie*"

Dimanche 6 avril

De 9h à 17h: salle Maxime Létard - Braderie "Spécial Enfance" 0-10 ans - "*APEL école Sainte-Marie*"

CIAP - concert "*Musiques pour tous*"

Mercredi 9 avril

13h30 : parking de la Croix Couverte – randonnée pédestre à Torcé-Viviers-en-Charnie - circuit de la Charnie - 12 km - « *FT Suzannais* »

Jeudi 10 avril

13h: Place Ambroise de Loré - passage de la course cycliste "*Le Circuit de la Sarthe*"

Dimanche 13 avril

16h: salle Maxime Létard - Concert de quatuor à cordes et flûte - "*Musiques pour tous*"

Samedi 19 avril

20h: salle polyvalente de Vaiges - grande soirée dansante "*Comité d'échange Erve et Charnie/Sulzheim*"

Dimanche 20 avril

11h: Parc de la Butte Verte - Chasse aux œufs de Pâques - "*Médiéville*"

15h: salle Maxime Létard - Concert de printemps - harmonies de Sainte-Suzanne et de Sulzheim "*Harmonie et Comité d'échanges*"

Mercredi 23 avril

13h30 : parking de la Croix Couverte – randonnée pédestre à Saulges - circuit du moulin de Thévalles – « *FT Suzannais* »

Dimanche 27 avril

16h: salle Maxime Létard - concert de tuba, euphorium et piano (Jean-Christophe Bergeon) "*Musiques pour tous*"

CIAP / Château/Donjon/Bergerie – Horaires et périodes d'ouverture Gratuit le premier dimanche du mois.

du 1er février au 30 juin: 9h45 - 12h30 / 13h30 - 17h15

(sauf les week-end et jours fériés de mai, juin et septembre: 10h - 13h / 14h - 19h)

Du 1er juillet au 31 août: tous les jours: 10h - 19h

Contact : Château de Sainte-Suzanne/CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne Tél. : 02 43 58 13 00

Courriel : chateau.ste-suzanne@cg53.fr www.chateaudesaintesuzanne.fr